



LITIGES ET JURISPRUDENCES DANS LE BÂTIMENT



Durée
8 heures



Date début prochaine session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : M4044

Formateurs : Professionnels du secteur (Avocats)

Effectif max : 16 participants

Langue : FR

Tarif : 475,00 € HTVA

Tarif membre : 395,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Entreprise du secteur de la construction, architecte, ingénieur, commune et promoteur

OBJECTIF

Cette formation vise à présenter des études de cas selon la jurisprudence dans le domaine de litiges en construction. Les sources de contestation peuvent être nombreuses dans le bâtiment et peuvent porter aussi bien sur les aspects structurels ou énergétiques que sur le parachèvement.

CONTENU DE LA FORMATION

Garanties et prescriptions:

- Délais de garantie et d'actions
- Délais de garantie contrat de vente
- Délais de garantie contrat d'entreprise
- Responsabilité des constructeurs
- Contrat de sous-traitance

Couvrir les risques liés à la construction:

- Responsabilité civile
 - Chantier
 - Bonne exécution des travaux
 - Notions générales droit des assurances
-
- Contre qui agir ?
 - Comment agir ?
 - Les nouvelles techniques de construction